sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 21 OCTOBRE 2022

Campagne sur le droit d'option :

précipitation, cacophonie et incompréhension, un climat anxiogène renforcé

La campagne initiée récemment par l'Agence à l'attention des personnels sous contrat de résident afin qu'ils se positionnent sur le droit d'option est arrivée comme un cheveu sur la soupe. Elle soulève à juste titre un vif émoi et renforce un climat déjà fortement anxiogène, en raison de la perte du pouvoir d'achat de trop nombreux collègues.

Une absence de concertation

La campagne initiale de communication sur le droit d'option devait s'étendre de janvier à juin 2023. Si la date butoir reste inchangée, l'AEFE a modifié sa stratégie de manière unilatérale et sans concertation.

Au nom de mesures de simple gestion, l'Agence demande aux collègues soumis au renouvellement de leur détachement de se positionner en même temps sur le droit d'option. D'où une certaine confusion. D'autres collègues s'interrogent sur cette campagne qui différencie les modalités de traitement au sein du collège des « personnels résidents ».

L'incidence du droit d'option sur la durée totale de détachement : une rupture d'égalité.

Comment peut expliquer qu'un collègue résident recruté en 2020 en pleine crise sanitaire ne bénéficiera au total que d'un détachement de 6 ans, alors qu'un agent recruté en 2019 pourra lui bénéficier d'un détachement de 7 ans ? Selon les informations transmises, le collègue résident recruté en 2019 ou en 2020 devra réintégrer en 2026 tandis que son collègue recruté en 2018 pourra rester en détachement jusqu'en 2029 !

Prenons le temps nécessaire afin que chaque collègue prenne la bonne décision !

Le Sgen-CFDT demande urgemment une rencontre avec la direction de l'Agence afin de mettre fin à ce climat anxiogène.

Une mise à zéro des compteurs en 2023 ET avec une fin de détachement en 2029 pour tous les personnels actuellement en poste qui souhaitent opter pour un nouveau contrat, quelle que soit l'année de leur recrutement, constitue un préalable indispensable.

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger